

Ogy-Montoy-Flanville

Bulletin Municipal

N° 25 - Janvier 2025

www.ogy-montoy-flanville.fr

mairie.omf@orange.fr



Bonne Année Nouvelle



Eric GULINO, Maire de Ogy-Montoy-Flanville,
le Conseil Municipal, le personnel municipal
ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui se déroulera le
vendredi 10 janvier 2025 à partir de 19 heures à la salle communale de Montoy-Flanville.

Merci de confirmer votre venue par mail : mairie.omf@orange.fr
ou au 03 87 76 74 10 avant le 06 janvier 2025

Administration générale

Intercommunalité

Nous sommes inquiets pour le devenir de la Communauté de Communes du Haut Chemin-Pays de Pange. Plusieurs communes mènent des démarches en vue de rejoindre d'autres intercommunalités.

Le poids de Ogy-Montoy-Flanville est considérable au sein de la CCHCPP, c'est 10% de la population de la Communauté de Communes ; 30 % du territoire urbain de la commune qui est intercommunal avec la ZA de la Planchette ; Une contribution financière évaluée à 1 M€.

Le changement d'intercommunalité et un éventuel rattachement de notre territoire à l'Eurométropole de Metz n'était pas un engagement pris avec la majorité du Conseil municipal en début de mandat. Cependant, cette question sera posée et débattue lors du prochain mandat. Aucune décision ne sera prise avant les élections de mars 2026. Ce changement, s'il s'opère, sera mené par la prochaine équipe municipale et les habitants.

Aussi, pour apporter des éléments aux débats, le Conseil municipal a demandé au Préfet de la Moselle de faire parvenir une analyse d'impact. Cette note, préparée par les services préfectoraux, présente une estimation des incidences sur les ressources et les charges de la commune. Elle donne une idée précise de la fiscalité et un comparatif des montants des impôts.

Finances

Subventions

La commune de Ogy-Montoy-Flanville est co-proprétaire d'un bâtiment composé de 9 logements dont 7 sont communaux, au 7 rue Château. Le diagnostic technique global a mis en évidence que ce bâtiment présente des défauts à gérer en extérieur ainsi qu'en intérieur. Les travaux projetés consistent à procéder à une rénovation thermique avec travaux d'étanchéité du toit,

isolation thermique par l'extérieur des murs et menuiserie extérieure pour remplacer les portes des garages. Le programme est estimé à 245 426 €. La commune a déposé un dossier de demande de subvention dans le cadre du dispositif DETR DSIL et sollicite une subvention à hauteur de 30 % du projet, soit 73 627 €.

Aménagement

➤ Voirie du lotissement Pâtural 1

Le projet de voirie du lotissement du Pâtural 1 a été arrêté par les élus. Il fera l'objet d'une présentation aux riverains et sera suivi d'un appel d'offres afin de réaliser les travaux.



➤ Mobilier urbain - Jeux

Plusieurs parents habitant le Cugnot sont intervenus en mairie pour discuter de l'aménagement de l'espace de jeux. De cette réunion il ressort un besoin d'aménager des jeux pour les enfants de 0 à 6 ans et l'aménagement d'un espace de jeux de type "Pump Track" pour les ados. Ces aménagements seront programmés au budget 2025.

Service technique

Le ramassage des sapins est prévu le lundi 6 janvier 2025 à partir de 8h30.

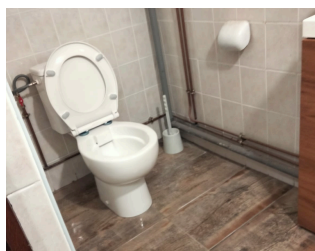
➤ Ordures ménagères - Tri

Les nouveaux calendriers de ramassage des déchets ménagers sont à récupérer en mairie.

➤ Bâtiments & Matériel



Suite à une défectuosité, la porte des ateliers techniques a été totalement remplacée.



Les toilettes de l'église de Saint-Agnan ont été refaites entièrement.



Les agents de la commune, avec Alain Bastien, ont procédé à l'installation des décorations de Noël.



Le mur d'enceinte des ateliers techniques a été crépi et peint.

La commune s'est dotée d'une nouvelle saleuse pour intervenir sur les routes enneigées.

➤ Espaces verts



La haie entre Saint-Agnan et Ogy ainsi que les massifs ont fait l'objet d'une taille d'hiver.



Intervention d'urgence des agents du service technique suite à la chute d'un arbre sur le sentier du Musée Naturel JM Pelt.

☐ Services aux habitants

➤ CCAS

Considérant que le CCAS doit faire face à toutes les dépenses obligatoires et principalement celles liées au fonctionnement du périscolaire et des ALSH, la commune a versé au CCAS une subvention de 85 000 € qui lui permettra de couvrir ses dépenses de fonctionnement.

➤ Bacs jaunes

Les bacs jaunes de 240 l pour le tri sélectif seront distribués aux habitants par les agents de la CCHCPP début 2025. Ils remplaceront les sacs plastiques ainsi que les points d'apport volontaire pour papiers et cartons.

➤ Déchetterie

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut Chemin-Pays de Pange avait voté contre le renouvellement de la convention avec l'Eurométropole de Metz permettant à nos habitants de se rendre à la déchetterie de Borny.

Nous avons saisi le Préfet de la Moselle au motif que la délibération prise par la CCHCPP était entachée d'irrégularité. La délibération a été annulée et un nouveau vote a eu lieu le 19 décembre, qui a inversé le résultat et qui a pour finalité de permettre aux habitants du village de continuer à utiliser la déchetterie de Borny pendant encore 2 ans.

➤ Atelier "gâteaux de Noël"

La magie de Noël a pris vie grâce à un atelier pâtisserie organisé le samedi 14 décembre à destination des adolescents du village. Cet événement gourmand a rencontré un vif succès. Nos jeunes apprentis pâtissiers ont mis la main à la pâte pour confectionner de savoureuses créations : sablés, spritz, pattes de chat, croissants de lune. Chaque participant est reparti avec ses réalisations, pour régaler la famille.



➤ Seniors



La commission Seniors a procédé à la distribution des colis de Noël, avec une attention particulière pour la nouvelle doyenne de notre commune, Mme Jeanne Forfert.

➤ Spectacle de Noël

Plusieurs animations de Noël ont été organisées courant décembre.



➤ Solidarité

Mobilisation pour les élèves de Mayotte



Nous organisons une **collecte de fournitures scolaires neuves**.
Vous pouvez **déposer les fournitures soit à l'école soit dans votre Mairie jusqu'au 31 janvier**.
Le matériel sera ensuite acheminé à Mayotte et distribué aux écoles de l'archipel de l'océan indien.

Suite au passage du cyclone Chido,

l'île de Mayotte

101ème département français

est dévastée.

Le bilan humain sera terrible.

Tout est à reconstruire.

Les écoles sont détruites.

Le matériel scolaire est inutilisable.

***Notre école, notre commune
se mobilisent pour***

soutenir les élèves de l'île.

Soyez généreux

L'équipe éducative - La mairie